

CONSEIL MUNICIPAL - SESSION ORDINAIRE
Jeudi 23 Mai 2024 à 20h00
Session Ordinaire

L'an deux mil **vingt-quatre**, le **Jeudi 23 Mai**, à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de BAUGY, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DARCY Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : M. DARCY Jean Claude, Mme MORIN Françoise, Mme GAMBE Véronique, Mme D'HEYGERE Françoise, M. DEVANNEAUX Yann, M. DESAUNAY Stéphane, Mme JOSSEAUX Sophie, M. DENAUW Michel et M. PIAT Jean Christophe

ABSENTS REPRESENTES : représenté par

ABSENTS EXCUSES : M. PETIT Frédéric

ABSENTS : M. VAN HOUTEGHEM Frédéric

Nombre de Conseillers afférents au Conseil Municipal :	11
Nombre de Conseillers en Exercice :	11
Nombre de Conseillers Présents :	9
Nombre de Conseillers Votants :	9
Date de la Convocation :	13/05/2024
Date de l'Affichage :	16/05/2024

ORDRE DU JOUR

- ❖ Nomination de la Secrétaire de Séance
- ❖ Approbation de la Séance du 5 Avril 2024

Délibération n°2024-016 – Mise en Place d'un Sens Unique – Rue du Jeu d'Arc
Délibération n°2024-017 – Mise en Place d'un Sens Interdit – Rue de l'Eglise
Délibération n°2024-018 – Décision Modificative n°1

- ❖ Informations
 - ↳ Organisation du 14 Juillet 2024
 - ↳ Organisation des Elections Européennes du 9 juin 2024

- ❖ Questions Diverses

◆ **Nomination du Secrétaire de Séance**

Mme D'HEYGERE Françoise a été désigné(e) Secrétaire de Séance.

◆ **Approbation de la Séance Précédente du 5 Avril 2024**

Le Conseil Municipal adopte le compte-rendu de la réunion du 5 Avril 2024, à l'Unanimité.

Vote exprimé par le Conseil Municipal

Unanimité où

A ... voix **POUR** — A ... voix **CONTRE** — A ... voix **ABSTENTION(S)**

Monsieur Le Maire souhaite que les éléments énoncés ci-dessous soient ajoutés au compte-rendu du Conseil Municipal du 5 Avril 2024, à savoir :

- ☞ Une délibération a été prise concernant l'achat des panneaux de signalisation. A noter que ce projet a été acté par l'ensemble des Membres du Conseil Municipal,
- ☞ L'élaboration de ce projet a été conduite par Mme JOSSEAUX Sophie, Monsieur Le Maire lui-même et Monsieur PIAT Patrick pour les données techniques.

Monsieur Le Maire tient tout particulièrement à confirmé que Mme JOSSEAUX Sophie n'est pas à l'origine de ce projet mais qu'elle a simplement été désignée pour s'occuper de ce dossier. En aucun cas, Madame JOSSEAUX Sophie n'a travaillé sur ce dossier pour ses propres convenances personnelles.

Il tient également à attirer l'attention des Membres du Conseil Municipal sur le fait que certains Membres ont fait part de leurs oppositions à ce projet mais que malheureusement aucune délibération n'a été prise à cette époque.

Monsieur Le Maire souhaite donc une bonne foi pour toute que le dossier de la sécurité routière au sein de la Commune avance, pour cela il est important que le Conseil Municipal prenne certaines décisions et ce en fonction des rues qui sont directement impactées.

Rue du Jeu d'Arc :

Monsieur Le Maire vous propose l'installation d'un portique (voir le devis MARK N'PARK en date du 07/05/2024 pour un montant de 6 973.00 €) afin de limiter le gabarit des véhicules empruntant le pont entre la Commune de BAUGY et celle de MONCHY-HUMIERES.

Monsieur PIAT Jean-Christophe propose de procéder à un rétrécissement de la chaussée au niveau du pont avec l'installation de plots et pose de panneaux de signalisation des 2 côtés. A noter que les Membres du Conseil Municipal semblent plus favorables à ce projet. De plus, ils souhaiteraient que le rétrécissement de la chaussée laisse place à une séparation avec une voie pour les piétons/vélos et une voie pour les véhicules de petits gabarits.

Un devis sera donc réalisé concernant un rétrécissement de la chaussée concernant la Rue du Jeu d'Arc. De plus, Monsieur Le Maire demande l'avis des Membres du Conseil Municipal concernant la vitesse excessive constatée dans cette même rue. Les Membres du Conseil Municipal proposent l'installation de ralentisseurs ou de bacs à fleurs.

Rue St Médard :

Monsieur Le Maire souhaite également connaître l'avis du Conseil Municipal concernant la Rue St Médard, il propose d'agrandir le nombre de place de stationnement et éventuellement de procéder à la pose de gabions afin de protéger les places de stationnement.

Les Membres du Conseil Municipal semblent être favorables à ce projet afin de limiter la vitesse. Un devis sera donc réalisé concernant ce projet avec une attention toute particulière pour la circulation des bus scolaires.

Rue de l'Eglise :

Monsieur Le Maire propose de procéder à la mise en place d'un panneau « sens interdit » dans la descente de la Rue de l'Eglise. A noter que les engins agricoles et véhicules de livraison seront autorisés jusqu'au numéro 9 de la Rue de l'Eglise (panneau est déjà en notre possession).

Monsieur DESAUNAY Stéphane s'interroge sur le nombre de véhicules qui emprunte, notamment aux heures de pointe, la Rue de l'Eglise et de la Rue Belle Croix et quelles seront les incidences de la mise en place de ce « sens interdit ». Monsieur Le Maire propose de faire appel aux services de la DDE pour qu'une comptabilisation des véhicules soit effectuée avant et après travaux.

Madame JOSSEAUX Sophie tient tout particulièrement à préciser qu'elle a été affectée par la réaction de certaines personnes concernant ce sujet mais qu'elle est heureuse de constater que 3 ans après de nouvelles idées ont émergé concernant ce sujet.

Madame JOSSEAUX Sophie et Monsieur DEVANNEAUX Yann tiennent à préciser que le but de ce projet est de réduire de façon constante la vitesse et ce dans l'ensemble de la Commune.

Monsieur Le Maire précise que ce sujet sera remis à l'ordre du jour en Septembre 2024.

◆ **Délibération n°2024-016** – Mise en Place d'un Sens Unique – Rue du Jeu d'Arc

Monsieur Le Maire et les Membres du Conseil Municipal ont décidé de surseoir à cette délibération. A noter que le dossier de la sécurité routière au sein de la Commune sera remis à l'ordre du jour en Septembre 2024.

◆ **Délibération n°2024-017** – Mise en Place d'un Sens Interdit – Rue de l'Eglise

Monsieur Le Maire et les Membres du Conseil Municipal ont décidé de surseoir à cette délibération. A noter que le dossier de la sécurité routière au sein de la Commune sera remis à l'ordre du jour en Septembre 2024.

◆ **Délibération n°2024-018** – Décision Modificative n°1

Dans le cadre de la prise en charge de notre budget 2024, le SCG de COMPIEGNE nous a signalé une anomalie non bloquante concernant l'équilibre des chapitres d'ordre. Après consultation de M. SKANDAR Arnaud, notre Conseiller aux Décideurs Locaux, il convient de procéder à l'enregistrement de la Décision Modificative suivante :

- ⇒ - 15 570 € au 070 en Recettes de Fonctionnement
- ⇒ - 15 570 € au 023 Virement de la Section d'Investissement en Dépenses de Fonctionnement
- ⇒ - 15 570 € au 021 Virement de la Section de Fonctionnement en Recettes d'Investissement
- ⇒ + 15 570 € au 041 Opérations Patrimoniales en Recettes d'Investissement

Il vous est donc proposé :

- ⇒ D'Approuver la Décision Modificative n°1
- ⇒ D'autoriser l'enregistrement de cette Décision Modificative selon les modalités énoncées ci-dessus.

Vote exprimé par le Conseil Municipal

Unanimité où

~~A ... voix POUR~~ ~~A ... voix CONTRE~~ ~~A ... voix ABSTENTION(S)~~

❖ INFORMATIONS

❖ Organisation du 14 Juillet 2024

Monsieur Le Maire précise qu'en raison de l'absence de disponibilité du car-podium de l'Agglomération de la Région de Compiègne, un nouveau devis a été soumis concernant la scène, les accessoires de scène, l'animation DJ (son et lumières) pour un montant total de 957.00 €.

A noter également que le prix des repas a été défini et qu'un flyer d'inscription va être distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la Commune (réponse souhaitée + règlement pour le 15/06/2024).

Monsieur Le Maire précise que nous avons besoin de volontaires pour la tenue du Bar.

❖ Organisation des Bureaux de Vote pour les Elections Européennes

Bureau de Vote du 9 Juin 2024

<u>8h00 -10h00</u>	M. DARCY Jean Claude - Président Mme MORIN Françoise - Secrétaire M. MORIN Francis - Assesseur Mme JOSSEAUX Sophie - Assesseur
<u>10h00-12h00</u>	M. DARCY Jean Claude - Président M. DESAUNAY Stéphane - Secrétaire Mme MITELLETTE Maud - Assesseur Mme DESAINT Nadine - Assesseur
<u>12h00-14h00</u>	M. DARCY Jean Claude - Président M. DEVANNEAUX Yann - Secrétaire Mme QUETTE Ghislaine - Assesseur M. DARCY Jean Claude - Assesseur
<u>14h00-16h00</u>	M. DARCY Jean Claude - Président Mme DEVANNEAUX Léa - Secrétaire Mme LANCELLE Aurore - Assesseur Mme D'HEYGERE Françoise - Assesseur
<u>16h00-18h00</u>	M. DARCY Jean Claude - Président M. DARCY Jean Claude - Secrétaire M. PETIT Frédéric - Assesseur Mme GAMBE Véronique - Assesseur

❖ QUESTIONS DIVERSES

⇒ Brocante : Monsieur Le Maire informe les Membres du Conseil Municipal qu'un devis concernant la location d'un WC a été acté concernant l'organisation de la brocante, le 16 Juin prochain.

⇒ Nettoyage de la toiture de l'Eglise + Remplacement de tuiles : Suite au nettoyage de la toiture et des murs de la Mairie par l'entreprise AL CLEAN au mois de Mai, Monsieur Le Maire tient à préciser que le résultat escompté n'est pas flagrant pour le moment. Il a toutefois été demandé à la Société AL CLEAN de nous établir un devis pour le dé-moussage de la toiture de l'Eglise, soit 8 070.00 € pour le dé-moussage et le remplacement de 1 000 tuiles. Monsieur DEVANNEAUX Yann se charge de faire établir un 2^{ème} devis concernant ce sujet.

⇒ Réparation du Mur du Cimetière : un autre devis a été réalisé par la Société CMC de RIBECOURT-DRESLINCOURT en date du 12/05/2024 pour un montant de 34 238.17 €. Monsieur Le Maire précise que nous sommes encore dans l'attente d'un autre devis. Madame JOSSEAUX Sophie demande si les 2 briquettes sont au même prix. Madame D'HEYGERE Françoise demande si la Mairie peut réaliser une demande de subvention auprès du Conseil Régional concernant ce dossier.

⇒ Vente du Terrain Communal : Monsieur Le Maire précise que la Société CERTY Sol interviendra le 29 Mai 2024 et le 30 Mai 2024 concernant l'étude de sol. Il tient également à préciser que les travaux concernant la réalisation du parking interviendront à la mi Juin, un rendez-vous a également été pris début Juin 2024 avec la SICAE concernant le passage des gaines (électricité + fibre). A noter que nous pouvons espérer une signature de la vente de ce terrain en Septembre.

⇒ Poteau Haute Tension : Monsieur Le Maire précise à l'ensemble des Membres du Conseil Municipal que le Poteau Haute Tension ne pourra être démonté qu'après la réception de l'autorisation du propriétaire de la parcelle concernée.

⇒ Abattage des peupliers : Monsieur Le Maire précise à l'ensemble des Membres du Conseil Municipal que les peupliers n'ont pas pu être abattus, la coupe est donc remise à l'automne 2024.

⇒ Elections Européennes : Monsieur Le Maire précise à l'ensemble des Membres du Conseil Municipal que 38 listes ont été déposées ce qui a nécessité l'installation de panneaux supplémentaires dont le coût s'élève à environ 350.00 € pour la Commune.

⇒ Prochaine Réunion du Conseil Municipal : Fin Août 2024.

Fin de la Séance : 21h27

La Secrétaire de Séance,
Françoise D'HEYGERE



Le Maire,
Jean Claude DARCY




*Véronique GAMBE, 2^{ème} Adjointe
Pour le Maire Empêché*

❖ **Suivant les Signatures des Conseillers Municipaux**

M. DARCY Jean Claude	Mme MORIN Françoise	Mme GAMBE Véronique	Mme D'HEYGERE Françoise
M. DEVANNEAUX Yann	M. DESAUNAUY Stéphane	M. VAN HOUTEGHEM Frédéric (Absent)	M. PETIT Frédéric (Absent Excusé)

Mme JOSSEAUX Sophie	M. DENAUW Michel	M. PIAT Jean Christophe	
---------------------	------------------	----------------------------	--